

Le mot du Maire,

La « revitalisation des bourgs » est un sujet d'actualité dont on entend parler, mais de quoi s'agit-il ?

Le problème posé est celui du déséquilibre territorial, d'un mouvement qui pousse à une croissance difficilement contrôlable des grands pôles urbains et à une perte de substance des autres villes et des bourgs ruraux. Devant ce constat, l'Etat et les régions inventent des dispositifs destinés à encourager la recherche et la valorisation de ressources locales, et les actions de développement.

La région Bretagne, l'Etat, la banque des territoires et l'établissement public foncier régional ont ensemble lancé deux appels à projet successifs, et soutiennent financièrement les collectivités lauréates.

Notre commune a été retenue à l'issue du premier concours, ce qui nous a permis de réaliser un diagnostic et d'élaborer une stratégie de développement. Peillac est candidate au second appel à projet, dans l'espoir d'engager les premières réalisations. Quel que soit le résultat, je tiens à remercier tous ceux – élus, commerçants, habitants ... – qui se sont investis et ont assuré le succès d'une démarche participative à poursuivre.

Travaux en cours et en projet

Camping du Pont d'Oust

Les travaux de mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) du camping sont en voie d'achèvement, toutes les modifications à l'intérieur des deux bâtiments qui portaient sur les douches et wc sont terminées. Il en est de même des rampes d'accès aux sanitaires ainsi que de l'éclairage à led des allées. Il ne reste plus à réaliser que les couches de finition sur l'allée principale, les rampes ainsi que la peinture extérieure des deux bâtiments. Ces travaux nécessitent des conditions météorologiques favorables.

Travaux d'extension du réseau d'assainissement

L'extension du réseau d'assainissement collectif dans la zone sud du bourg (rue Monseigneur Trégaro, rue Jeanne d'Arc, rue et impasse de Carillon), débutée mi-décembre 2018, réalisée par la société SATEC, s'achèvera en avril. Sont réalisées à ce jour la pose des canalisations, des tabourets de raccordement des différents terrains desservis ainsi que la réfection des chaussées.

Après une brève interruption, les travaux reprendront avec l'installation et le branchement du poste de relevage situé au carrefour de la rue de Carillon et de la route de la Dutière.

Suivront ensuite les tests d'étanchéité des installations et la réception des travaux avant de permettre aux propriétaires de se raccorder, vraisemblablement à compter du mois d'août 2019. La mairie en informera les usagers.

Pour mémoire, la taxe de raccordement pour l'année 2019 s'élève à 1150 € pour une maison existante et 1900 € pour une nouvelle construction.

Cette opération permet de raccorder 44 maisons existantes au réseau d'assainissement collectif ainsi que des terrains à bâtir dans le périmètre de cette zone.

Travaux en cours et en projet (suite)

Projet modernisation Ecole La Marelle

Le projet d'achat du terrain jouxtant l'école La Marelle est en discussion avec Mme Pascale Gicquel, propriétaire. Il s'agit d'agrandir la cour trop petite et de moderniser l'école. Dès la rentrée 2019, un bâtiment modulaire est prévu pour accueillir une classe durant toute la durée des travaux qui, à terme, permettront de donner à l'école deux classes supplémentaires de 60m² chacune, et une cour plus adaptée et plus accueillante.

Travaux rue de La Croix Landry

La 2^{ème} tranche de rénovation de la rue de La Croix Landry, jusqu'au carrefour de la rue du 19 mars 62, est terminée depuis le 15/03/2019.

Une continuité piétonne protégée a été créée avec des trottoirs aux normes PMR, des passages piétons avec dalles podotactiles. La sécurisation du carrefour est garantie par un plateau surélevé avec deux stops, ainsi qu'un « dos-d'âne », rue du 19 mars, pour protéger la sortie du lotissement de La Croix Landry. Après un reprofilage de la chaussée et des accotements, des bordures ont été mises en place, un tapis d'enrobé a été posé sur la voie de circulation et sur une partie des trottoirs, une autre partie étant en sable compacté. Il a été ajouté des îlots de verdure et un stationnement pour une ou deux places. Une réfection des canalisations des eaux usées, des eaux pluviales et de la mise à niveau des regards a été également été réalisée. Pour finaliser ce chantier, un marquage au sol va être mis en place, des panneaux de signalisation et des potelets de protection seront ajoutés.

Projet éolien

Fin 2018, la société Abo Wind a présenté à M. le Maire une possibilité d'étude d'un projet éolien à Peillac, sur des terrains communaux à la limite de St-Gravé. Lors de la séance du conseil municipal du 6 décembre dernier, un résumé succinct des informations reçues a été transmis aux élus, qui émettent un avis plutôt favorable à l'étude de ce projet et prennent acte des différentes étapes de la procédure. Le conseil municipal étudiera l'opportunité, les avantages (par exemple la perception de taxes pour la commune) et les inconvénients éventuels d'une telle implantation lorsqu'un dossier plus complet lui sera transmis.

Salles au stade du Cormier

Après un premier appel d'offres insatisfaisant, la municipalité a retravaillé avec le cabinet d'architecture La Fabrik. Un nouvel appel d'offres a donc été lancé avec réponses attendues pour le mois de mai. Pour mémoire, ce projet concerne d'une part une salle « froide » de type « hangar » entièrement clos destiné au tir à l'arc, à la boule bretonne, à la pétanque et à des événements ponctuels et d'autre part, une salle « chaude » destinée à des activités associatives dont celles de la Jeanne d'Arc musique actuellement dans des locaux en mauvais état. La première salle est un projet permettant aussi de libérer le local du Pont d'Oust (local des archers) pour y intégrer les activités du Yoling-Club.

« Ages et Vie »

La commune a été sollicitée par la société « Ages et Vie », afin d'envisager l'installation d'une résidence partagée pour personnes âgées. Si la démarche va à son terme, la structure hébergera jusqu'à seize résidents. Les élus ont répondu favorablement à la réalisation d'une étude et communiqueront plus précisément sur le projet au fur et à mesure de son état d'avancement. Les solutions diverses favorisant le développement de l'habitat dans le bourg et qui intègrent les questions du vieillissement ou du handicap sont complémentaires et accueillies avec intérêt.

Lotissement La Bande Morin

La commission municipale continue son travail avec le cabinet Ersilie pour la conception du lotissement de La Bande Morin sur un terrain de 1,5 ha appartenant à la commune pour une surface cessible d'environ 8900 m² (terrains de 450 à 700 m² environ). La création de 22 lots destinés à la construction est envisagée. Le bailleur Néotoa est favorable à la création de 6 logements locatifs (3 T3, 2 T4 et un T5). Les surfaces des terrains cessibles aux particuliers vont de 450 m² à 700 m² environ. La commission travaille aux aspects paysagers, aux voies et réseaux à implanter. Des liaisons douces sont prévues ainsi qu'un accès piétonnier au bourg. Un bassin tampon de régulation des eaux pluviales est prévu ainsi qu'une poche d'eau destinée aux interventions éventuelles des pompiers sur ce lotissement mais aussi sur l'ensemble de la commune. La validation définitive du projet ne pourra se faire qu'après l'évaluation complète des coûts et des possibilités financières de la commune.

Informations municipales

Services techniques

Le passage de la balayeuse de l'entreprise Théaud dans le bourg et le lotissement a lieu chaque premier vendredi du mois.

Tri des emballages

Dans les nouveaux bacs jaunes, vous pouvez désormais déposer tous les emballages qui seront recyclés et valorisés.

En pratique : lorsque c'est un emballage, vous déposez dans le bac de tri jaune, sans le laver ! Cela concerne les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires et tous les emballages plastiques.

Une fois les emballages triés, leur recyclage permet de fabriquer des nouvelles matières premières réduites en paillettes ou en granulés et prêtes à être transformées en produits finis (nouveaux objets et emballages). Ainsi le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permet de fabriquer un lave-linge ! Le recyclage permet de limiter les pollutions (air, eau, sol), l'extraction des ressources naturelles, les transports. D'autre part, le recyclage favorise d'importantes économies d'énergie.

Au centre de tri, les emballages sont répartis par famille de matériau (acier, plastique, carton...). La revente à des recycleurs permet d'alimenter le budget « gestion des déchets ».

Les emballages en plastique sont valorisés en énergie à 49%, recyclés à 26% et mis en décharge à 26%.

Inscription des jeunes de 18 ans sur les listes électorales

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans avant le 1er mars (valable chaque année) sont censés être inscrits d'office sur les listes électorales et reçoivent dans ce cas un courrier de la mairie. Dans le cas contraire, il convient de prendre contact avec les services de la mairie au 02.99.91.26.76.

Lutte contre les chenilles processionnaires

Depuis 2 ans, la chenille processionnaire du chêne et celle du pin sont en nette augmentation sur notre département. Les effets liés à leur présence sont de deux ordres : la défoliation et l'affaiblissement des arbres contaminés, l'urtication que cette chenille peut provoquer chez l'homme et les animaux courant mai-juin. Afin d'éviter ces désagréments, il est possible de les traiter avec un insecticide biologique (le bacille de Thuringe), à réaliser en avril-mai. Au dernier stade de leur évolution (mai-juin), lorsqu'elles se regroupent sur les troncs ou les branches charpentières pour se transformer en nymphes, la solution est le brûlage du nid avec un « désherbeur thermique ». Cette opération est à réaliser avec des équipements adaptés afin d'éviter les urtications.

Afin de viser une gestion à long terme, la pose de nichoirs à mésange, proche de vos pins peut être un moyen de lutte complémentaire. Les mésanges sont des oiseaux insectivores qui raffolent des chenilles processionnaires. Pour tout renseignement et/ou intervention, contacter la FDGDON Morbihan.

Piscine Intercommunale du Pont d'Oust

La piscine a connu l'été dernier une belle hausse de la fréquentation, ce fut la première année pleine suite à la réouverture et donc une année de référence. En 2018, la piscine a enregistré 6837 entrées contre 4982 en 2017. Les recettes s'élèvent à 18 808 € en 2018 contre 11344€ en 2017. Son coût moyen annuel est de 82582€ (au lieu de 54762€ en 2017). Les conditions météo ont permis une bonne fréquentation mais les charges de personnel augmentent en raison de la nécessité d'avoir désormais deux professionnels en surveillance de bassin.

Ouverture au public en 2019 :

A partir du 18 mai 2019 jusqu'au 15 septembre (inclus) : ouverture au public le week-end (samedi et dimanche) de 14h15 à 18h45.

Du 1er juillet au 31 août, ouverture tous les jours au public de 14h15 à 18h45 (sauf lundi fermeture hebdomadaire). Mini-stages d'apprentissage de la natation chaque matin (10h30-11h10 et 11h15-11h55).

Ouverture pour les écoles du lundi 13 mai au mardi 24 septembre (inclus).

Contact : Piscine de Redon 02 99 71 08 49

Lutte contre les taupes

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) organise tout au long de l'année des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage afin d'acquérir les connaissances et la pratique permettant de lutter chez soi de manière autonome. La formation se passe sur une demi-journée, est ouverte à tous et gratuite pour les peillacois (adhésion communale). Renseignements auprès de la mairie ou directement auprès de la FDGDON Morbihan

8, avenue E. Degas CS 92110 56019 VANNES CEDEX

Information municipales (suite)

Les frelons asiatiques

Le frelon asiatique a désormais envahi l'ensemble du territoire français. Les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car les ouvrières et les mâles meurent. Seules les reines survivent en se camouflant dans des arbres creux, sous des tas de feuilles, des trous de murs, etc... Elles ne sortent que vers le mois de février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment-là qu'il faut disposer de pièges pour les attraper. A noter qu'une reine = 2000 à 3000 individus.

Pour confectionner un piège, il faut percer à mi-hauteur trois trous d'un cm de diamètre dans une bouteille en plastique, puis verser 10 cm d'un mélange composé 1/3 de bière brune, d'un 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et d'un 1/3 de sirop de cassis. Il suffit de laisser les pièges en place jusqu'à fin avril en changeant de temps en temps la mixture.

Echanges internationaux

Le centre d'échanges internationaux est une association recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers souhaitant perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Hébergement en famille et scolarisation au lycée le plus proche. La durée du séjour peut être de quelques mois, un semestre, une année scolaire.

Contact : Cathy Le Brun 06 33 67 00 19

Mail : lebruncathy5@gmail.com

Prix régional zéro phyto

Le 31 janvier dernier, la commune de Peillac a été récompensée par la région Bretagne pour son action alternative (validée par le Grand Bassin d'Oust) à l'usage des pesticides depuis 2 ans.

La commune est ainsi valorisée par la remise d'un diplôme qui récompense l'engagement pris par la municipalité, avec les services techniques, de ne plus utiliser de produit phytosanitaire, notamment au cimetière et au stade.

Soirée citoyenne : élu (e) demain pourquoi pas moi ?

Des élus locaux du secteur et l'association ARIC (Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales) organisent une première sur le territoire. En effet, en mars 2020, 22 000 élus municipaux bretons achèveront leur mandat avec pour certains le souhait de repartir mais pas pour tous. La démocratie locale est un bien toujours à conquérir et qui ne peut être laissé en jachère. Quelles sont les motivations pour se représenter ? Comment mobiliser des citoyens à se lancer dans cette aventure le plus souvent bénévole ? Pour tenter de répondre aux questions, une soirée citoyenne sera organisée à Peillac pour tous les habitants du secteur. Il s'agira de débattre sur

la question de l'engagement et de l'implication sur le territoire. Vous vous interrogez sur une éventuelle candidature en mars 2020, vous êtes invités à participer à cette soirée citoyenne gratuite et ouverte à tous.

Judi 18 avril - 19h - Salle polyvalente de Peillac.

Collecte d'amiante des particuliers

Chaque année, Redon Agglomération organise une collecte d'amiante réservée aux particuliers (mars/avril) limitée à 20m² (environ 10 tôles ou 300kg). Les éléments doivent être apportés dans des sacs fermés ou des bâches scotchées de type agricole. Contact au 02.99.70.34.34.

Commission Fleuissement

La commission passe deux fois pour évaluer les plus beaux jardins de la commune sans rentrer chez les propriétaires, ce qui limite les chances d'être retenu. Nous proposons aux peillacois qui le souhaitent de s'inscrire à la mairie pour autoriser la commission à visiter leurs jardins.

Les produits chimiques : au jardin c'est fini !

Pour protéger la santé des utilisateurs et des habitants, pour améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux et des rivières et protéger la biodiversité, la loi du 6 février 2014, dite « loi Labbé » a prévu l'interdiction de vente aux particuliers ainsi que la détention et l'utilisation de ces produits à partir du 1^{er} janvier 2019. Pour anticiper cela, la vente en libre-service ne se fait plus depuis début 2017.

Les communes du territoire sont également entrées dans cette démarche en 2017.

Nous avons tous un rôle à jouer pour améliorer notre environnement et notre cadre de vie.

Pour plus d'informations : Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust 02 97 73 36 49

Lutte contre le surendettement

Des bénévoles sont à votre disposition à Redon pour vous écouter, vous conseiller et vous accompagner. Les principales interventions portent sur l'analyse de votre situation financière, l'aide à la négociation avec vos créances, la diffusion de micro-crédits sociaux. Les entretiens sont confidentiels et sur rendez-vous au centre social Confluence - 5, rue Guy Pabois - 35600 Redon

06 15 86 66 94 ou 06 84 93 71 08

Information municipales (suite)

La CMJ Printy Sport, 2ème édition, et son concours photo

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Peillac prépare la 2ème édition de sa CMJ Printy Sport, une fête de printemps dédiée à la jeunesse, au sport et à la musique. Elle aura lieu au terrain de sport, le mercredi 19 juin de 15h à 18h. Toutes les familles sont conviées à cet événement où se côtoieront jeux d'adresse, structures de jeux gonflables, démonstrations de sports variés, pratique de sports atypiques et bien sûr une buvette où les jeunes proposeront le fameux cocktail CMJ, gâteaux, crêpes et autres gourmandises...

Les jeunes élus ont également prévu d'organiser un concours photo « Peillac, c'est trop d'la balle ! » dont l'objectif est de mettre en valeur Peillac et ses paysages, tout en y incluant un ballon ou une balle : ainsi, au moment de l'exposition (le jour de la CMJ Printy sport), la recherche de cet objet insolite et sportif, sur chacune des photos, amusera petits et grands. Les meilleures photos sélectionnées par les visiteurs seront exposées par la suite à la médiathèque et intégrées au bulletin municipal.

Le lancement du concours est prévu début avril, et les photos en format A3 seront à déposer à la mairie avant le 1er juin. Alors, avis à tous les amateurs de photographie et aux amoureux de Peillac !!

Les échos du conseil

Conseil du 6 décembre 2018

FINANCES

1. REALISATION D'UN EMPRUNT - BUDGET ASSAINISSEMENT

Afin d'assurer le financement de l'extension du réseau d'assainissement d'eaux usées du quartier sud de la commune, l'extension du réseau d'eaux usées rue du Sabot d'Or pour le raccordement d'habitations existantes, il convient de recourir à un emprunt à hauteur de 300 000 €. La proposition du Crédit Mutuel est retenue sur 20 ans (taux fixe).

2. OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION - BUDGET PRINCIPAL

Il est nécessaire que le conseil municipal délibère concernant l'ouverture de crédits par anticipation. Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

3. SUBVENTION AU CCAS Année 2018

Afin d'équilibrer les comptes du CCAS, une subvention de 5 000 € lui sera versée.

4. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2018 - ORANGE

Pour la redevance d'occupation du domaine public par Orange en 2018, les tarifs sont les suivants :

Artères aériennes : $52.38\text{€} \times 36.947 \text{ km} = 1\,935.28 \text{ €}$

Artères en sous-sol : $39.28 \text{ €} \times 16.060 \text{ km} = 630.83 \text{ €}$

M² d'emprise au sol : $26.19 \text{ €} \times 2.70 \text{ m}^2 = 70.71 \text{ €}$

TOTAL = 2 636.82 €

5. BUDGET CAMPING : SUBVENTION D'EQUILIBRE

Versement d'une subvention d'équilibre au budget camping d'un montant de 27 450 €

MARCHES

6. MARCHE CAMPING : Avenant n° 1 Lot VRD

Signature d'un avenant de 468.10 € HT avec l'entreprise Coué-Crété de Saint-Martin-Sur-Oust pour la reprise du réseau d'évacuation des eaux usées du bâtiment 2. Le montant du marché initial étant de 27 087.83 € HT

DIVERS

7. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017 (RPQS)

Présentation et adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable, d'assainissement collectif ou d'assainissement non collectif.

8. VOIRIE COMMUNALE

Modification du tableau de classement des voies communales comme suit :

Chemins ex AFR Association Foncière Rurale	30 745 ml
Chemins ruraux (15 864 + 150)	16 014 ml
Voies communales Communauté d'Agglo (14302 - 1130)	13 172 ml
Voies communales (32 238 + 1130)	33 368 ml
Rues	3 965 ml
TOTAL	97 264 ml

MARCHES

9. MARCHE CAMPING : avenant n° 2 Prolongation de délais

Modification par avenant du planning de travaux pour le marché de travaux du camping compte tenu des observations faites par le maître d'œuvre pour certains lots. Initialement, les travaux devaient être achevés au 14 décembre 2018.

Les échos du conseil (suite)

Conseil du 24 janvier 2019

FINANCES

1. PLAN DE FINANCEMENT SALLES CHAUDE ET FROIDE – Demande DETR 2019

Demande de financement au titre de la DETR 2019 (Etat) pour la construction d'une salle chaude, d'une salle froide et les travaux de mise en conformité de la salle actuelle.

	Dépense ou plafond	Taux	Montant
Subventions	450 000		
- Conseil départemental : - (accordé)		25 %	112 500.00
- Communauté d'agglomération Fond de concours (accordé)			46 422.30
Subvention DETR demandée : <i>en fonction du critère développement durable</i>	300 000	35 %	105 000.00
Autofinancement :			205 548.70
TOTAL	-	-	469471.00

2. ACHAT TERRAINS EN VUE DE L'EXTENSION DE L'ECOLE PUBLIQUE LA MARELLE

En vue de l'extension de l'école la Marelle il est prévu d'acquérir une partie des terrains jouxtant l'école (AI 684, 685, 686, 687, 688 et 689) rue de la Mairie.

MARCHES

3. MARCHE CAMPING : AVENANTS 2

Signature d'un avenant n°2 avec l'entreprise Coué-Crété de Saint-Martin-Sur-Oust pour un montant de 579.16 € HT.

Signature d'un avenant n°2 avec l'entreprise SRP de Saint-Nicolas-de-Redon pour un montant de 1 042.97 € HT.

Objets des travaux :

- Apport de terre végétale pour le nivellement autour d'un bloc sanitaire afin d'atténuer la pente.
- Matériau pour la rampe d'accès au bloc sanitaires 2 à revoir

4. MARCHE ASSAINISSEMENT EXTENSION QUARTIER SUD DU BOURG : Avenant 1 Entreprise SATEC

Signature d'un avenant n°1 avec l'entreprise SATEC pour un montant de 14 011.50€ HT dans le cadre du marché d'extension du réseau des eaux usées du quartier sud du bourg. En effet, des propriétés bâties situées à proximité du nouveau réseau n'ont pas été prises en compte dans le marché et il apparaît nécessaire de procéder aux travaux de raccordement de ces maisons individuelles.

5. CONVENTION PORTANT SUR LA CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU BUDGET DU SDIS A COMPTEUR DU 01/01/2018

Validation de la convention avec le SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) du Morbihan à compter du 1er janvier 2018 : la contribution de la commune au budget du SDIS s'élève à 30 423.70 euros pour 2018.

Emplois saisonniers au camping du Pont d'Oust

La commune recherche deux saisonniers pour le camping (périodes juillet et août).

Contact en mairie au 02 99 91 26 76. Lettre de motivation et CV à faire parvenir en mairie pour le 27 avril.

Les échos du conseil (suite)

Conseil du 7 mars 2019

FINANCES

FRAIS ECOLE PUBLIQUE 2018/2019 – PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES

Montant de la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Peillac par les communes qui ne possèdent pas d'école publique, et dont les enfants sont accueillis à Peillac.

Nombre d'élèves présents au 1er janvier 2019 : 121 élèves, dont 55 en maternelle et 66 en élémentaires.

Le montant s'élève à 416,85 € par élève d'élémentaire et 1 411,51 € par élève de maternelle

FORFAIT COMMUNAL ECOLE PRIVEE ST PIERRE – ANNEE 2019

Le contrat d'association signé avec l'Etat et l'école St-Pierre prévoit un versement à parité avec les frais engagés pour l'école publique. Au 1er janvier 2019, 60 enfants sont scolarisés à l'école St Pierre, dont 55 élèves résidant sur la commune, 17 en maternelle et 38 en élémentaire.

L'école Saint-Pierre sollicite le forfait communal annuel équivalent au forfait de l'école publique, déduction faite des prestations effectuées directement par la commune (intervenants, transports):

* Coût d'un enfant en élémentaire à l'école publique = 367.42 €

* Coût d'un enfant en maternelle à l'école publique = 1 362.09 €

La commune devra donc verser :

* Coût pour les enfants en élémentaire = 367.42 € X 38 enfants = 13 961.96 €

* Coût pour les enfants en maternelle = 1 362.09 € X 17 enfants = 23 155.53 €

Soit un coût total de : 37 117.49 €

FRAIS DE SCOLARISATION SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES MALANSAC-CADEN

Participation aux frais de scolarisation de trois enfants domiciliés sur Peillac et scolarisés précédemment à l'école publique primaire Les Tournesols à Malansac avant leur arrivée sur Peillac.

Le syndicat intercommunal des écoles de Malansac-Caden sollicite la commune pour une participation de 598 € x 3 élèves = 1 794 €

INDEMNISATION SINISTRE

Indemnisation d'un sinistre intervenu en janvier dernier au camping municipal (vandalisme sur les bornes électriques et eau) pour un montant de 5 011.40 € avec une franchise de 1 060 € sur une facture de 6 071.40 € HT.

REGIE MULTI-SERVICES ACCUEIL MAIRIE - MODIFICATION

Modification de la régie multi-services et extension à l'ensemble des recettes résultant des :

- Locations des salles (acompte, caution, loyer, ...)
- Locations du matériel communal
- Concessions funéraires
- Ventes de caveaux, cavurnes et autres éléments funéraires

TRAVAUX ET DEMANDE DE SUBVENTION « ENTRETIEN DE LA VOIRIE HORS AGGLOMERATION 2019 » AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 56

Validation du programme de travaux de voirie pour l'année 2019, à savoir :

Rechargement + tri-couche : Chemin rural Les Touches / Chemin rural ferme le Landa / Chemin rural du Don

L'entreprise Colas de Ploërmel a déposé l'offre la mieux-disante pour un montant total de travaux de 21 038.25 € HT : La commune établira un dossier de demande de subvention au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération auprès du conseil départemental 56 pour un montant de 8 415.30 € (40 % des travaux).

MARCHES

MARCHE CAMPING : Avenants

Approbation d'un avenant en moins-value avec l'entreprise CPEO

Lot 5 -Electricité : - 1631.40 € HT – Avenant 2 / Lot 6 – Plomberie : - 593.70 € HT – Avenant 2

MARCHE RUE DE LA CROIX LANDRY – Avenant 1

Approbation d'un avenant n°1 au marché de la Croix Landry pour un montant de 4 066.03 €HT et une prolongation du délai d'exécution jusqu'au 13 mars 2019.

Au vu des conditions météorologiques de janvier et février et des délais de livraison du mobilier urbain, les travaux n'ont pu être réalisés dans les temps.

Les associations et particuliers nous communiquent...

Association Draou

Le nouveau président de l'association aimerait connaître l'histoire des costumes de Peillac mais aussi l'histoire de l'association Draou. Celle-ci est donc à la recherche de tous documents (photos, costumes,...) pour les archiver. Si vous avez des pièces qui pourraient intéresser l'association, celle-ci peut venir les prendre en photo. Merci de votre aide. Prochaines dates d'initiation de danses bretonnes : 10 avril*, 25 avril, 1 mai, 15 mai*, 23 mai 6 juin, 12 juin. (* : moniteur absent).

L'association organise son fest-noz le vendredi 10 mai à la salle polyvalente à 20h30. Entrée 2€.

Contact : Thierry DRUART 07 81 61 24 04

Mail : draou.danse.bretonne@laposte.net

Pétanque de l'Oust : Daniel Potier 17 ans de présidence

Un grand merci à Daniel Potier qui a été, durant 17 années, président du club de pétanque à Peillac. Il a été récompensé par la Fédération Française de Pétanque d'une médaille de bronze et d'un diplôme d'honneur de niveau régional. Ces récompenses sont la marque de l'investissement consenti par Daniel pour développer la discipline. On retiendra qu'il a œuvré pour l'aménagement du local situé sur le terrain de pétanque du Pont d'Oust (agencement, menuiseries,...) avec l'ensemble des joueurs de l'époque. Il aura aussi été à l'initiative de plusieurs sorties extra-sportives comme une journée découverte sur les îles du golfe du Morbihan ou bien une expédition sur les vedettes jaunes avec repas à bord...

Sportivement, le club a connu de belles épopées sous son ère : accès en 2ème division départementale du championnat des clubs et 4ème tour de la coupe de France en 2011.

Daniel ne quitte pas le club pour autant. Il continue de jouer sous les couleurs de la pétanque de l'Oust et s'investit toujours dans la vie du club, notamment en démarchant les sponsors.

Vous cherchez un musicien !

Jean-Luc Le Tuhaut est disponible à partir de mai jusqu'à la fin de l'année, pour toute manifestation festive sur la commune, dans le cadre d'animations de repas ou de concerts en après-midi ou le soir. Jean-Luc Le Tuhaut propose un mélange de répertoire: rock-blues, blues, variétés années 60, 70, 80, quelques "musettes" et répertoire de chansons bretonnes, il peut se limiter à un seul style selon la

soirée. Tarif 150 €. Contact : Jean-Luc Le

Tuhaut. Association un cœur pour votre foyer. 06 86 60 82 27.

Basket : Les U18 en demi-finales

Plus d'une centaine de personnes a assisté samedi 16 mars à la demi-finale de la coupe départementale FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) de basket à la salle omnisports de Peillac. Pour le club peillacois, c'était le match phare de la saison. Pour les jeunes basketteuses peillacoises de la catégorie U18 coachées par Benoît Allaert et Gwendal Rivière, la tâche était très rude ; Caro disposait de son équipe victorieuse de la coupe départementale l'an dernier. A l'issue d'un match de très bonne qualité, les peillacoises pourtant très accrocheuses s'inclinent sur le score de 71 à 57. Bravo à Caro qui se qualifie pour la finale ! Bonne fin de saison à la JAP Basket.

Sports et Loisirs des retraités

Mercredi 30 janvier, Gaby Hallier et le bureau de l'association Sports et Loisirs des Retraités ont accueilli 160 personnes pour l'assemblée générale à la salle polyvalente.

Pour l'année 2019, le bureau organise des activités chaque 2ème et 4ème jeudis du mois à 14 h à la salle polyvalente. Trois groupes de marche sont proposés, les amateurs de boule bretonne se retrouvent au boulodrome près de l'ancienne maison des jeunes et les adeptes des palets et du mölkky sont également les bienvenus. Des jeux de société sont proposés en salle, belote, triomino, dames en attendant peut-être une activité de tarot. Mercredi 17 avril, aura lieu le repas de printemps à la salle polyvalente et le jeudi 16 mai un accueil des retraités pluherlinois au boulodrome pour une journée de détente. Le 5 septembre, des grillades seront proposées au Pont d'Oust, puis le mercredi 20 novembre, ce sera un concours de belote. Pour cette année, deux sorties à la journée sont prévues en mai et en septembre. Sports et Loisirs participera également aux interclubs avec les communes voisines de Cournon, La Gacilly, Les Fougerêts, Saint-Martin-sur-Oust et Tréal. Un covoiturage s'organise à cet effet à chaque déplacement avec départ au parking de la salle polyvalente vers 13h45. L'association compte désormais 187 adhérents et propose également une activité scrabble le vendredi à 14h30 à la salle associative et de la gymnastique chaque mercredi à 9h30 à la salle omnisports. Des projets de voyage sont en cours pour 2019 et 2020 : Concarneau, les sept îles et la côte de Granit Rose, l'estuaire du Trieux et Paimpol, les vendanges à Rocheminier, le Puy du Faou, les Asturies ainsi qu'un spectacle de Marie Guerzaille. Contact Gaby Hallier 02 99 91 33 55.

Les associations et particuliers nous communiquent... (suite)

Le collectif Le pied gauche est composé de danseurs autour de la conscience corporelle et de l'improvisation et organise :

-Un atelier de conscience corporelle et mouvement, un temps de ressourcement, les mardis soirs des semaines paires, ainsi que des stages ponctuels. Contact: Alice Browaeys 06 80 45 08 99 www.etreensemble.net

-Un atelier de mouvement authentique les vendredis matins de 10h à 11h30. Contact : Claire Gueyraud au 06 30 76 74 14.

- Des ateliers improvisation et folk. Contact : Sylvain Legrand 06 80 33 65 37.

-Une retraite pour adultes de mouvement authentique "être avec le corps en silence", proposée par Claire et Alice les 19, 20, 21 juillet 2019.

Toutes ces activités ont lieu dans la salle parquet du complexe omnisports.

Anciens combattants : bureau renouvelé

Les anciens combattants se sont réunis en ce début d'année à la salle polyvalente pour leur assemblée générale annuelle. Une vingtaine de membres des ACPG-CATM (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre -Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc) étaient présents. Le bureau a été renouvelé et Marie-France Denecé remplace Anne Février au poste de vice-présidente. Le bureau est par ailleurs constitué d'Emile Simon président, Rolande Robert trésorière et Geneviève Daniel, secrétaire.

L'école Saint-Pierre poursuit son engagement en matière d'ouverture vers l'Europe et de développement des langues: elle accueille tous les mardis depuis février Damien, intervenant en anglais de la maternelle au CM2, grâce à l'association Pop english. Grâce aux rituels quotidiens en anglais, aux jeux et au projet Gospel avec le conservatoire de Redon, les élèves progressent vite! Les élèves de CM pourront bientôt tester leur pratique de l'anglais "en vrai": ils préparent leur voyage à Jersey, qui aura lieu en mai. Portes ouvertes : vendredi 3 mai à partir de 17h. Fête de l'école-repas-kermesse à 'école : dimanche 30 juin.

L'école publique La Marelle organise ses portes ouvertes vendredi 26 avril de 16h15-19h15, suivie de l'assemblée générale des parents d'élèves (association APEEP) à la salle polyvalente.

Bar-Tabac Le Calumet

Le bar-tabac Le Calumet met à disposition des associations à titre gracieux et en échange d'une consommation une salle de réunion d'environ 25 places.

Des ateliers de formation Faber et Mazlish

Adèle Faber et Elaine Mazlish ont développé au Canada dans les années 70 une démarche éducative qui consiste à parler pour que nos enfants écoutent et à écouter pour que les enfants parlent. En participant à ces ateliers, il est possible d'apprendre ensemble à accueillir les sentiments négatifs des enfants comme la frustration, la déception ou la colère. La démarche consiste également à apprendre à exprimer notre colère sans blesser, à susciter le désir de coopérer chez l'enfant tout en mettant des limites fermes mais dans un climat d'ouverture. L'objectif est d'utiliser des alternatives à la punition et de résoudre les conflits familiaux dans une atmosphère calme. Sous la forme de partage d'expériences et d'échanges, nous nous enrichissons pour apprendre à encourager l'autonomie chez nos enfants ainsi qu'à développer chez eux la confiance en soi et l'estime de soi. Un stage avec une dizaine de parents s'est déroulé récemment à l'espace-jeunes (2ème étage de la médiathèque). Contact Jessica Guillou 06 58 37 15 86. neuf.lunes@yahoo.fr ; www.facebook.com/neuflunesetunsoleil.

La ludothèque associative La Loco a tenu son assemblée générale le 13 mars dernier. 75 familles ou structures sont adhérentes. Le stock est constitué de 1180 jeux de société et jouets ainsi que 70 jeux géants. 23 nouvelles adhésions ont été enregistrées en 2018. La municipalité adresse ses sincères remerciements à Mauricette Fernet qui quitte la présidence après de nombreuses années de bénévolat très actif qui a permis de pérenniser la ludothèque. Le nouveau bureau : Valérie Bloyet (présidente), Claudine Baron (trésorière), Véronique Duval (secrétaire), Nathalie Nuée (secrétaire-adjointe). Cotisation annuelle : 10€ par famille de Peillac et de Les Fougerêts. 15 € pour les autres structures. Emprunt d'un jeu pour 1 mois : 0,50€. Emprunt de jeux géants : 3€ par jour par famille et 6€ par jour pour les structures. Permanence le samedi de 10h à 12h15 (sauf vacances scolaires) au 5, résidence de Lanvaux rue Jeanne d'Arc. Prêt de jeux géants sur réservation.

ludothèque.laloco@gmail.com.

Blog : <http://lalocodepeillac.blogspot.fr>

Comité d'animation Peillacois

Cette année, Peillac fêtera la trentième édition de la Fête des Fruits de l'Automne ! A cette occasion, nous (le Comité d'Animation, les associations peillacoises participantes, ...) souhaitons faire de cette édition, une fête où la TRANSMISSION est encore plus au cœur de la manifestation. Plusieurs idées, projets (édition d'un livre, création d'une œuvre collective, création d'une exposition, valorisation et animation des savoir-faire, plantation de châtaigniers/pommiers ...) sont en cours de réflexion, de création. Des petits groupes de personnes sont en œuvre ! Ils sont ouverts à toutes et tous ! Une prochaine réunion aura lieu le mercredi 10 avril à 20h à la salle polyvalente. Une occasion de se retrouver pour organiser un bel événement et s'intégrer dans une commission, pourquoi pas ! Pour toutes informations : 02 99 91 25 26 – Sophie Pontgélard – animatrice au CAP

Agenda communal

Mercredi 17 avril : Repas de printemps (Sports et Loisirs) des Retraités. 12h. Salle polyvalente.

Jeudi 18 avril : « Elu(e) demain pourquoi pas moi ? » Réunion citoyenne Jeudi 18 avril 19h. Salle polyvalente.

Vendredi 26 avril : Portes ouvertes. Ecole publique La Marelle. 16h15-19h15.

Lundi 29 avril: Réunion préparation du Feu de la St Jean. 20h.

Vendredi 3 mai : Portes ouvertes de l'école St Pierre à partir de 17h.

Mardi 7 mai : Réunion publique « Plan de développement et de revitalisation du bourg de Peillac » Salle Polyvalente à 19h30

Mercredi 8 mai : Commémoration armistice 39-45 au monument aux morts.

Vendredi 10 Mai : Fest-noz Draou. Salle polyvalente. 20h30. Entrée 2€.

Mercredi 15 mai : Réunion de préparation de la Fête des Fruits de l'Automne. 20h.

Jeudi 16 mai : Accueil des pluherlinois au boulodrome rue Jeanne d'Arc (Sports et Loisirs des Retraités). 12h.

Vendredi 17 mai : Matinée sportive des maternelles au stade du Cormier. Ecoles privées du secteur.

Mercredi 22 mai : Assemblée générale du CAP. Salle polyvalente. 19h.

Dimanche 26 mai : Elections européennes.

Samedi 1er juin : Tournoi de jeunes des pays de Vilaine. Stade. 9h-19h.

Mercredi 12 juin: Réunion de préparation du Feu de la St-Jean. 20h.

Mercredi 19 juin : Fête de printemps du Conseil Municipal des Jeunes. 2ème édition de la CMJ Printy Sport dédiée à la jeunesse, au sport et à la musique. Stade municipal et salle omnisports. 15h-18h.

Mercredi 19 juin : Réunion préparation de la Fête des Fruits de l'Automne. 20h.

Samedi 22 juin : Feu de la Saint-Jean au Cormier.

Dimanche 30 juin : Fête de l'école-repas-kermesse à l'école St-Pierre.

Dimanche 30 juin : Concours tir à l'arc 3D. Pont d'Oust.

Jeudi 4 juillet : Sortie pique-nique à Malestroit (Sports et Loisirs des Retraités).

Jeudi 5 septembre : Grillades du Pont d'Oust (Sports et Loisirs des Retraités).